



Bonny David, Jelk Guy-Noël

Des élèves sans cours de natation à l'école

Cosignataires : -

Date de dépôt : 21.08.17

DICS

Dépôt

Depuis de trop nombreuses années, des projets de piscine sont en discussion ou dans le meilleur des cas à l'étude dans le canton de Fribourg. Cependant, aucun bassin n'a encore vu directement le jour dans le Grand Fribourg, par exemple.

Dans la région de Sarine Ouest, mais aussi dans d'autres régions et cercles scolaires du canton, des élèves n'ont plus de cours de natation faute de bassin à disposition depuis plusieurs années déjà.

Les années passent et la situation empire, car si les parents de ces enfants défavorisés en matière de cours de natation à l'école obligatoire n'agissent pas en recourant à des cours privés, leurs enfants ne sauront pas nager ou très mal.

Pour cette raison, nous interrogeons aujourd'hui le Conseil d'Etat pour faire le point sur cette situation dommageable pour notre jeunesse et lui demander, en fonction de l'année scolaire 2016/2017 :

1. Quels cercles scolaires de l'école primaire n'ont pas eu accès à des cours réguliers de natation durant leurs cours d'éducation physique et sportive ? De même pour les élèves au cycle d'orientation (CO) ?
2. Combien d'enfants et quel pourcentage cela représente-t-il par rapport à l'ensemble de nos élèves dans le canton ?
3. Qu'en est-il de la perspective future d'ouvertures de bassins de natation dans le canton et à quel horizon ?
4. Est-ce que pour l'année scolaire 2017/2018, la situation concernant les cours de natation des élèves en âge de scolarité obligatoire s'améliorera-t-elle ou non ?

—